**VACCINATION ANTI HPV** Publié le 09/11/2015

**Allons-nous vers une vaccination anti-HPV en milieu scolaire?**

La vaccination contre le HPV (Human Papillomavirus) est recommandée par les autorités sanitaires françaises et prise en charge par l’assurance maladie depuis mars 2007. D’abord recommandée pour toutes les filles à partir de 14 ans avec un « rattrapage » jusqu’à 23 ans, la vaccination cible depuis octobre 2012 les plus jeunes à partir de 11 ans. Les recommandations ont été encore modifiées au début de l’année 2014, avec une vaccination par 2 doses au lieu de 3.   
Une équipe française a cherché à évaluer l’impact de ces modifications sur la couverture vaccinale et la compliance de la « population-cible ». Les auteurs ont réalisé une étude rétrospective à partir des données de l’EGB (échantillon généraliste des bénéficiaires, qui correspond à 1/97 de la population présente dans la base de l’Assurance maladie). L’analyse concerne au total 16 195 filles âgées de 11 à 17 ans, couvertes par le régime général d’assurance maladie, et a lieu entre janvier 2012 et juin 2014, date de la dernière mise à jour des données.

**Couverture vaccinale en France : moins de 20 %...**

Il est peu de dire que la couverture vaccinale en France est faible concernant le HPV, puisqu’en juin 2014, seulement 18,2 % des filles de moins de 17 ans avaient reçu au moins une dose de vaccin (ou plus précisément avaient demandé le remboursement de l’assurance maladie pour au moins 1 dose). La majorité d’entre elles (54 %) avaient eu leur première dose à 14 ans. L’analyse de la répartition par âge montre toutefois une mise en application rapide des recommandations de vaccination dès 11 ans, la vaccination des 11-13 ans augmentant notablement en 2012, alors que le nombre des 14 à 17 ans recevant la vaccination reste stable. Concernant la compliance, c’est-à-dire le respect de la vaccination en 3 doses (recommandées dans la période de l’étude), elle dépend de l’âge au moment de la primo-vaccination, les filles vaccinées vers 14 ans recevant plus souvent les 3 doses de vaccins que celles vaccinées en « rattrapage » (67,9 vs 60,7).

**Organiser la vaccination comme dans d’autres pays**

Dans les pays où les autorités sanitaires ont organisé la vaccination contre le HPV (Australie, Grande Bretagne, Etats-Unis), il a été observé une réduction de la prévalence du HPV dans la population vaccinée, et une réduction de la prévalence des néoplasies cervicales intra-épithéliales (en Australie et au Canada). Considérant que les nouvelles recommandations, sensées améliorer la couverture vaccinale, ont un impact certes rapide mais limité, les auteurs de l’étude se rallient à l’avis du Haut Conseil de la Santé Publique qui préconisait en 2014 « la mise en place de modalités d’administration de la vaccination permettant d’atteindre un pourcentage élevé de jeunes filles, indépendamment de leur niveau social », termes choisis pour suggérer que la  vaccination se fasse en milieu scolaire. Une conclusion qui ne devrait pas manquer de soulever de nombreuses réactions, tant le sujet de la vaccination est sensible dans notre pays.

**Dr Roseline Péluchon**

**Références**

Héquet D et coll. : Age impact on human papillomavirus vaccination in France in 2014: A study from the National Health Insurance Database.  
Bull Cancer, 2015 ; publication avancée en ligne le 30 octobre. doi.org/10.1016/j.bulcan.2015.09.005

Copyright © http://www.jim.fr

[0](http://www.jim.fr/medecin/actualites/medicale/e-docs/allons_nous_vers_une_vaccination_anti_hpv_en_milieu_scolaire__155245/document_actu_med.phtml#article-reactions)